

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.  
7 heures 45 minut. soir, Omnibus.  
3 — 52 — — Express.  
3 — 32 — matin, Express-Poste.  
9 — — — Omnibus.  
Départ de Saumur pour Angers.  
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.  
9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 44 — — Direct-Poste.  
Départ de Saumur pour Tours.  
3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.  
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. «  
Six mois, — 10 — — 13 «  
Trois mois, — 5 25 — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Une polémique soutenue avec une persistance regrettable par différents journaux de Paris semble avoir causé une inquiétude que nos relations avec les puissances étrangères ne justifient à aucun degré. Le gouvernement de l'Empereur croit de son devoir de prémunir l'opinion publique contre les effets d'une discussion qui serait de nature à altérer nos rapports avec les puissances alliées de la France. (Moniteur.)

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Lisbonne, 3 décembre au soir. — Le paquebot anglais *Tamar*, parti de Rio-Janeiro le 9 novembre, n'est arrivé qu'aujourd'hui. Il partira demain matin à 8 heures, pour Southampton.

Les nouvelles de la Plata sont sans importance. — A Rio-Janeiro il était toujours question du changement de cabinet qui se trouvait sans appui.

Le sénateur Manoel Felizardo de Souza Mello avait été nommé président de Feruambuco, malgré l'opposition des ministres Souza Franco et Coelho.

L'hippodrome de Rio avait été incendié par les spectateurs mécontents.

L'ingénieur anglais chargé de la première section du chemin de fer de Pedro II avait refusé de remettre à la Compagnie le dernier tronçon de Queimodos à Belem avant le règlement définitif des comptes. La compagnie avait insisté. Il s'en était suivi un conflit à la station de Belem avec l'intervention de la police. L'ingénieur ayant coupé un pont et arboré le pavillon anglais, le gouvernement brésilien avait donné l'ordre de remettre la voie ferrée à la Compagnie; mais l'ingénieur en avait fait la remise au gouvernement et l'ouverture avait eu lieu le 8.

Vienne, 4 décembre. — Hier l'Empereur a sanctionné la concession de la Compagnie du chemin du Sud (fusion Lombarde.) — Havas.

## EXTÉRIEUR.

INDE. — Nous trouvons dans les journaux Anglais les dépêches télégraphiques suivantes adressées au ministère de l'Inde, et qui contiennent de

plus longs détails sur les derniers événements que nous avons déjà fait connaître :

Alexandrie, 25 novembre.

Le bateau à vapeur *Madras*, venant de Bombay, est arrivé à Suez, le 21 courant, avec des lettres de Bombay du 9 courant. La proclamation royale avait été publiée le 1<sup>er</sup> novembre, et il paraît qu'elle a causé une vive satisfaction à tout le monde. Le général Michel avait remporté une quatrième victoire sur les rebelles dans l'Inde centrale. Il les avait surpris le 15 octobre en un lieu appelé Kurrai; 3,000 hommes avaient été complètement dispersés; ils avaient jeté leurs armes et on les avait poursuivis pendant neuf milles.

Tantia-Topi avait réussi à traverser la Nerbudda avec ses troupes harassées; il était poursuivi de près par le lieutenant Kerr, appartenant à la cavalerie maharatte. Il avait demandé quelles seraient les conditions de sa reddition.

La campagne, dans la province d'Oude, s'était ouverte le 18 octobre. Les colonnes parties d'Intehghur et de Chanhangpour s'étaient avancées; le fort Berwha, à 10 milles au nord-ouest de Saendell avait été attaqué et pris par nos troupes le 21 octobre; nous avions eu près de 100 hommes tués ou blessés.

Des troupes venues de Saltpour avaient battu les rebelles le 20 octobre, auprès de Moudpor; elles avaient pris 3 canons, 3 éléphants et tout le matériel.

Cinq mille rebelles avaient attaqué, le 23 octobre, avec quatre canons, Chubrowdie, station anglaise dans la province d'Oude; ils avaient été repoussés et poursuivis pendant six milles par notre cavalerie; ils avaient perdu environ 150 hommes tués et tous leurs canons, tandis qu'il n'y avait eu aucun mort de notre côté.

Le 20, la colonne du colonel Turner était tombée sur les rebelles qui se trouvaient à Djugdespour et qui occupaient le village de Sukrieta qu'on avait emporté à la baïonnette.

Signé, vice-amiral FANSHAWE.

Malte, 30 novembre 1858.

« Allahabad, 31 octobre.

» Oude. — Les événements suivants se sont passés dans la province d'Oude depuis la date du

dernier message du 14 octobre. La colonne du major Raike est tombée sur 4,000 rebelles, près Edjepndalpour et en a tué 70; nous n'avons éprouvé aucune perte.

» Le 20 octobre, la brigade de Nussirabad a été battue par des troupes de Sultampour, et a perdu trois canons, trois éléphants et tout son matériel. Le 21 octobre, la puissante forteresse de Birra, près Sundila, a été prise. Nous avons eu 50 blessés, mais aucun mort. Le lieutenant Carnegie, du corps du génie, a été blessé en faisant sauter la porte.

» Le 23 octobre, Iobrowlet a été attaqué par 5,000 rebelles avec quatre canons; ils ont été repoussés, ont perdu 150 hommes tués et tous leurs canons. Le lieutenant Milford, de la cavalerie d'Hudson, a été grièvement blessé. Notre perte est peu considérable, nous n'avons eu personne de tué.

» Le 27 octobre, le fort de Roheo a été évacué, et Murpal-Singh a pris la fuite avec 500 hommes et ses canons.

» Le 27 octobre, Beni-Madho, à la tête de 20,000 rebelles, a attaqué nos troupes à Saourwa. Les rebelles ont été battus et ont perdu deux canons. Les Européens n'ont eu ni morts ni blessés.

» Bengale. — Le 20 octobre, le colonel Turner, avec les troupes de son contingent, a tenu tête aux rebelles à Boga, dans le pays Sassaram; sir H. Havelock les a attaqués sur leurs derrières, avec de la cavalerie; 500 rebelles ont été tués. Nous avons eu un officier tué et deux hommes blessés.

» Le 28 octobre, 4,000 rebelles sont sortis du fourré de Djugdespour; on suppose qu'ils se sont dirigés du côté de Gya. Le colonel Duntfort a été légèrement blessé; trois canons ont été pris. On rapporte, sous la date du 21, que sir H. Havelock et le colonel Waiter ont rencontré les rebelles près de Ponwar, et qu'ils leur ont tué 1,500 hommes.

Inde centrale. — « Le commissaire de Djhansi rapporte, sous la date du 19, que le général Michel était, ce jour-là même, à 20 milles dans le sud-ouest de Sollutpour. Ce même jour, il avait surpris les rebelles commandés par Tantia-Topi, leur avait tué 400 hommes et avait pris tous leurs canons (au nombre de trois); la poursuite avait été continuée pendant neuf milles. Tantia s'était

## FEUILLETON

## HISTOIRE D'UNE BAGUE.

(Suite.)

Mais d'abord reprenons le récit de la conversation des jeunes filles, nous dirons plus tard comment elle avait réussi à trouver le moyen de briser le cœur de la pauvre Marianne.

— En vérité, je ne sais ce que vous voulez me dire, répondit cette dernière en arrêtant son regard sur Lisbeth, qui jouait l'embarras.

— Ah! c'est différent; je craignais qu'après ce qui s'est passé...

— Ce qui s'est passé, répéta machinalement Marianne.

— D'ailleurs, Frantz n'avait, je crois, jamais songé réellement au mariage; mais, enfin, je suis contente que vous en ayez pris votre parti, parce que j'aurais été fâchée de vous causer la moindre peine; adieu, Marianne. Et elle parut se remettre en marche.

Mais Marianne, qui, jusque-là, n'avait porté que peu d'attention au bavardage de son interlocutrice, ouvrit l'oreille au nom de Frantz, et, sans savoir de quoi il s'a-

gissait, elle soupçonna quelque perfidie, son cœur battit violemment, et retenant Lisbeth par la main, elle la pria de vouloir bien s'expliquer.

— A quel propos me parlez-vous de Frantz? lui dit-elle.

— Mais il me semble que vous devez le savoir, à moins que... Ah! j'y pense, vous ne l'avez peut-être pas revu depuis; et, cependant, ce n'est pas à moi de vous instruire de...

— Lisbeth! interrompit précipitamment Marianne, depuis un moment vous me parlez de choses dont il m'est impossible de comprendre le sens. Encore une fois, dites-moi ce que vous savez de Frantz, voilà quatre jours qu'il est parti, lui serait-il arrivé malheur?... Voyons, répondez!

La voix de la jeune fille trahissait une violente émotion.

Lisbeth jouissait secrètement de son inquiétude.

— Non! répondit-elle.

— Eh bien! alors, que signifie?

— Dam! puisque vous voulez le savoir; je parle de l'entretien que nous avons eu ensemble le jour de son départ et dans lequel il m'a juré qu'il n'aimait que moi.

— Vous! s'écria Marianne en pâlisant.

— Et il m'a promis qu'à son retour il m'épouserait.

— Vous épouser! vous! Lisbeth; allons donc c'est une plaisanterie que vous voulez faire.

— Nullement. Mais, je vous le répète, je croyais que vous le saviez.

— Lisbeth! reprit Marianne gravement, vous avez voulu me mettre la jalousie au cœur et vous avez eu tort, ou vous avez voulu railler l'amour que j'ai pour lui, et c'est mal, parce que Frantz est un honnête garçon, digne d'être aimé comme je l'aime!

— Si vous le prenez ainsi, libre à vous, mais ce que je vous dis est la vérité, et je crois que vous feriez bien de renoncer à lui.

— Renoncer à lui, et pourquoi?

— Parce que c'est moi seule qu'il aime à présent.

— Encore!

— Il me l'a prouvé.

— Oh! par exemple!

— Il m'a donné une bague que je n'aurai qu'à lui présenter pour lui faire tenir la promesse qu'il m'a faite.

— Une bague! non, cela n'est pas, vous me trompez.

— Mais si, vraiment.

— Lisbeth, au nom du ciel! montrez-moi cette bague; montrez-la moi, et je vous croirai.

— Tenez.

En avançant sa main, elle mit sous les yeux de la

enfant du côté de Beaufort et on s'attendait à ce qu'il devait être à Tal-Deluit. Dans l'engagement ci-dessus mentionné, 2 Européens ont été tués, 4 officiers et 10 soldats ont été blessés. Tous les bacs qui sont sur le Betwa étaient gardés.

» Nous avons reçu de sir R. Napier la nouvelle annonçant que, le 25, le général Michel avait arrêté, à Kurradj, la marche de l'armée de Rao, forte de 3,000 hommes, et l'avait mise en déroute; les hommes avaient jeté leurs armes et avaient été chassés jusqu'à Khimlassa, et la plus grande partie du côté de Nasoda. Le brigadier Parck à Basouda, et le général Michel était sur le point de marcher sur Dagrodh, à 26 milles environ à l'ouest de Sangor.

» On écrivait de Djhansi, à la date du 27, que Tania-Topi, avec ses hommes d'élite, avait traversé le Betwa, près Achelong, et qu'il se dirigeait vers l'ouest, après avoir laissé à Achelong ses blessés. Les rebelles Bogadeyla, du district de Chém-Sagra, ont été, dit-on, pour la plupart détruits. On disait, à cette date, que le colonel Liddell était à Burputta, à quinze milles au nord-ouest d'Elheri. Le général Whitloch était parti de Cutturpour.

» La proclamation de S. M. sera lue demain dans toutes les villes de la présidence; à Lucknow, à Lahore, à Hyderabad, à Nagpour, à Misour et à Raogoun. Les détails particuliers seront expédiés par la maille de Bombay, du 9 novembre.

« Château de Bombay, 9 novembre.

» *Inde-Centrale.* — Les rebelles commandés par Tania-Topi, après avoir été battus le 19 octobre, se sont enfuis vers Tull-Behut, sur la rivière Betwah. Il paraît qu'ils ne sont restés que peu de temps dans cet endroit, et qu'ils sont revenus de Southpoutra dans la direction du sud, étant poursuivis par les troupes qui sont sous les ordres du major général Michel.

» Le 22 octobre la troupe des rebelles était arrivée à Dagrodh, sur la route de Sangor.

» Le 25, elle était à Carri, où le général Michel l'avait rejointe. Elle ne s'arrêtait nulle part et s'enfuyait dans toutes les directions, 600 rebelles avaient été tués en pièces par la cavalerie. Après cette défaite, Tania-Topi s'était dirigé avec les troupes qui lui restaient, en passant par Rathgur, sur la Nerbudda, qu'il avait traversée entre Hochongabad et Nursingpour dans la nuit du 31 octobre et dans la matinée du 1<sup>er</sup> courant. Ses troupes se composent maintenant d'environ 7,000 hommes, 20 éléphants et un certain nombre de chameaux. On dit que ses troupes sont très-démoralisées. Les troupes commandées par les brigadiers Smith et Park ainsi que des corps détachés de cavalerie sous les ordres du lieutenant Kerr et d'autres officiers, les poursuivent de près.

» Le président d'Hyderabad a donné des ordres pour la réunion des troupes à Omerigotty, à 30 milles au nord-est d'Ellichpour, afin d'aider à arrêter la marche des rebelles. Cette troupe se composera de 1,200 hommes d'infanterie, de 1,600 cavaliers et de 12 canons. Des troupes sont également parties de Kampti, pour le même objet.

» D'après les dernières nouvelles, Tania-Topi était dans le district de Sendwara de la province de Nagpour.

CHILI. — Une forte opposition au gouvernement s'est manifestée au Chili, mais le président y a ré-

sisté avec fermeté et résolution. On ne prévoyait aucune infraction à la paix publique. Les affaires commerciales se présentaient sous le plus brillant aspect; la panique, qui avait duré plusieurs mois, avait été remplacée par un meilleur sentiment, mais on éprouvait de grands inconvénients de l'absence d'un moyen de circulation, l'or et l'argent monnayés ayant été presque entièrement exportés du pays.

Plusieurs tentatives de révolution, dans la république de la Bolivie, avaient été comprimées avec succès. Le président élu du Pérou, le général Castilla avait été proclamé le 21 octobre, et le Pérou va être paisible pendant un certain temps. Le général Echenique avait commencé de fomenter une révolution dans le sud, tandis qu'on était menacé dans le nord d'une guerre avec la république de l'Equateur. La frégate péruvienne, *Callar*, était dans la rivière de Guyaquil, se préparant à bloquer la rivière et à brûler la ville, si les dernières propositions relatives à la question des frontières n'étaient pas acceptées. — Havas.

COCHINCHINE. — On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

« Les nouvelles des missions de Cochinchine sont toujours déplorables. On sait maintenant, à n'en plus douter, que le missionnaire espagnol D. Fr. Melchor, du Tonkin occidental, a été décapité dans la première semaine d'août dernier. Il est impossible de dire le jour au juste, car le P. Paul Galy, prêtre français, qui annonce le fait, l'avait consigné sur un petit carnet qu'il a laissé tomber entre les mains des pirates en s'enfuyant du Tonkin à Macao dans une petite barque de pêcheurs chrétiens du pays. Il a tant souffert dans le chemin qu'il a eu à faire pour se rendre au point de débarquement que d'après lui, ces vingt-quatre heures de voyage ont été plus pénibles que les deux années qu'il a passées dans les prisons du Tonkin en 1842 et 1843.

» La tête du R. P. Melchor a été exposée en place publique à Nam-Dink, où il a été mis à mort; son cœur et les restes de son corps ont été de la même façon répartis entre d'autres villages du pays.

» Le P. Galy raconte encore que, peu de temps avant son départ, on avait pris deux de nos compatriotes de la mission du Tonkin occidental et que le vicaire apostolique et les autres missionnaires européens s'étaient réfugiés sur les hauteurs des montagnes où ils ne se croyaient même pas encore en sûreté. On les traquait de tous côtés; mais la persécution était encore plus violente dans la mission centrale, dont le mandarin est le plus barbare et le plus cruel de tous, comme il a pu malheureusement s'en assurer.

» Le bruit courait en effet à Macao, à la date du 24 septembre, qu'il y avait eu parmi les chrétiens du Tonkin beaucoup de victimes sacrifiées à la fureur du mandarin annamite; on en portait le nombre à 7,000. Parmi elles se trouvaient deux prêtres de la province d'Ocana. On craint beaucoup pour les autres missionnaires si l'armée alliée n'arrive à temps pour frapper un grand coup sur ces barbares. »

#### FAITS DIVERS.

On écrit de Tlemcen (province d'Oran), le 16 novembre :

« Nous sommes dans la consternation par suite d'un tempête terrible qui s'est abattue sur notre ville. Depuis que nous occupons le pays, jamais pareil ouragan ne s'était montré.

» Le 12 novembre, dès les premières heures, un vent impétueux s'éleva. Il soufflait en augmentant d'intensité, et au lever du soleil ce fut un redoublement, un acharnement terrible... Le ciel était empourpré, menaçant. Le vent, ou plutôt l'ouragan, devint alors si furieux que ce ne fut bientôt plus dans les airs qu'un mouvement précipité de va-et-vient, d'aller et retour de petite pierres, de morceaux de bois, de tuiles, de vitres et même de volets. Au milieu d'un vacarme effrayant, tout cela voltigeait, retombait, était soulevé, entraîné, puis renvoyé ensuite pour retomber encore.

» Dès le lever du soleil, la rangée d'arbres qui longe l'esplanade du Méchouar, et qui forme une promenade agréable et très-animée (ormes et trembles plantés depuis treize ans et très-robustes), était en partie renversée, brisée ou ployée sous le vent.

» Un moment après, dans la rue Saint-Michel, un pan de mur d'un mètre de hauteur, solidement établi cependant sur la façade d'une maison française, est abattu par une rafale et tombe sur une malheureuse femme israélite qui passait effleurant la maison. Le coup porte sur la tête et blesse mortellement cette infortunée, qui a expiré dans la soirée.

» Quelques heures après cet événement dont la nouvelle s'était immédiatement répandue dans la ville, et à peine était-on remis de cette douloureuse impression, qu'un tourbillon, une trombe plutôt, écrase et aplatit dans la rue de Sika une maison couverte en terrasse. Dans cette maison, sous ces ruines, se trouve une famille entière ! Vite on accourt, on se jette pour enlever les débris, les décombres, et on parvient, après bien des efforts, après bien du travail, à arracher ces pauvres gens à la mort qui les enveloppait. Ils sont retirés providentiellement vivants, mais tout contusionnés, tout meurtris.

» Plusieurs personnes sont également contusionnées par suite de chutes violentes. Le vent en souève à plus d'un demi-mètre de hauteur et les rejette avec furie sur le sol.

» En un mot, le désordre dans la nature était tellement grand, qu'il y avait autant de danger de rester dans les maisons que d'en sortir.

» Le superbe térébinthe qui ornait d'une manière si pittoresque la mosquée Sidi-Brahim, arbre plus que séculaire, a été déraciné et rejeté sur le flanc.

» Le magnifique tremble situé devant l'église et au centre de l'esplanade du Méchouar, et qui comptait aussi près d'un siècle d'existence, ainsi que la ville, a été également abattu et brisé.

» Dans les environs de la ville, il est impossible jusqu'à présent de calculer les pertes, mais on pourra s'en faire une idée lorsqu'on saura que dans l'arrondissement de Tlemcen on compte seulement en oliviers plus de 1 million de pieds.

» Quelques faits surprenants ont eu lieu. Aussi, dans certains jardins probablement placés au courant de la tempête, des choux ont été arrachés de terre. Des chats, fuyant épouvantés d'une terrasse à l'autre, ont été enveloppés par le vent et jetés en tourbillonnant sur le pavé où ils sont morts.

» Enfin l'ouragan a passé, mais la consternation est grande et les dégâts sont considérables. »

jeune fille la petite bague d'argent que celle-ci tenait de sa mère, et qu'elle avait donnée à Frantz.

A cette vue, il fut impossible à Marianne de douter, mais elle ne répondit rien.

Ses lèvres se serrèrent, un voile passa sur ses yeux, et elle tomba évanouie en poussant un cri.

Quand elle revint à elle, elle était couchée sur son lit, et son père, le vieux Schmitz pleurait à son chevet.

#### III.

Marianne avait dit vrai, Frantz était un honnête garçon incapable de la tromper, et le lecteur sait déjà combien il avait été surpris de ne plus voir à son doigt la bague de sa fiancée.

Il nous reste à dire comment elle se trouvait en la possession de Lisbeth.

Peut-être pourrait-on supposer, qu'étourdi par les fumées du vin qu'il avait bu chez l'aubergiste Ulrich, il s'était oublié au point de s'engager imprudemment dans les filets de l'astucieuse Lisbeth.

On se tromperait.

Il avait bien, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, débité quelques galants propos à la jeune fille, tout en vidant son verre, mais son cœur était complètement étranger aux mouvements de ses lèvres, et il n'a-

vait fait que s'endormir au milieu d'un compliment qu'il voulait adresser, et dont il ne trouvait pas la suite.

Ce fut pendant son sommeil que Lisbeth, instruite par son indiscretion du léger cadeau de Marianne, avait soudain conçu le projet de satisfaire ses projets de vengeance en dérobant la bague du doigt du dormeur pour faire croire plus tard à la jeune fille qu'elle la tenait de la générosité de Frantz.

Rien ne lui fut plus facile que de passer du projet à l'exécution; elle retira adroitement le bijou et le cacha dans sa chambre, pour s'en servir ainsi qu'on l'a vu.

Il est vrai que Frantz pouvait, à son réveil, s'apercevoir du larcin, mais elle eût été quitte pour lui persuader que sans doute il l'avait retirée lui-même de son doigt et l'avait égarée, et s'il l'avait accusée, elle lui eût ri au nez tout simplement.

Mais elle n'eut pas même besoin de cela, puisque Frantz ne remarqua l'absence de sa bague qu'après une journée de marche.

Elle put donc agir en toute sécurité.

Restait la question du retour de Frantz et la façon de savoir comment il prendrait la chose.

Lisbeth ne s'en préoccupa guère, elle résolut de rejeter l'odieux de sa conduite sur une plaisanterie, en alléguant qu'elle avait trouvé la bague à terre après son

départ et qu'elle s'en était servi pour jouer un tour à Marianne.

Mais, d'abord, six mois se passeraient d'ici-là, et, pendant ces six mois, elle aurait tout le temps d'aviser.

Le principal était de causer un grand chagrin à celle qu'elle considérait comme son ennemie.

Elle ne réussit que trop bien.

Marianne, frappée dans sa plus chère affection n'eut pas la force de résister au coup terrible qu'elle avait reçu.

Une longue maladie la conduisit aux portes du tombeau.

Un délire convulsif s'empara d'elle.

Tantôt elle appelait Frantz et murmurait de douces paroles d'amour, qu'elle lui adressait comme s'il pouvait les entendre.

Puis, dans d'autres moments, elle se cachait la tête pour ne pas le voir et lui reprochait en termes amers sa coupable trahison.

Des pleurs et des sanglots terminaient habituellement ces crises, qui, en se répétant fréquemment, faisaient craindre la perte totale de sa raison.

Il n'en fut rien heureusement, et, après un traitement efficace, elle fut rendue à la santé; ses idées se détachant des choses de la terre, on la vit tomber dans une muette résignation et chercher dans les pratiques religieuses les

— Le grand duc Constantin est arrivé le 2 décembre à la gare de Culoz, qui relie le chemin de fer du Piémont à ceux de la France. Plusieurs officiers piémontais attendaient le grand-duc à la gare, pour présenter leurs devoirs à S. A. I.

— On écrit de Naples, 25 novembre, que le Vésuve, qui, depuis plus d'un an, n'a jamais entièrement cessé de jeter de la lave par un des cratères ouverts dans la partie inférieure du cône, était en pleine éruption depuis deux jours et offrait un magnifique spectacle pendant la nuit.

— Le tremblement de terre ressenti lundi à Bayonne, a eu des effets encore plus marqués à Saint-Jean-Pied-de-Port et aux environs. On écrit de cette ville :

« J'étais dans la campagne, à une assez grande distance de la ville, quand j'ai entendu un grand bruit, comme celui d'un coup de tonnerre, quoique le temps fût serein et le soleil resplendissant. Je ne savais à quoi l'attribuer, lorsque, en rentrant à Saint-Jean, j'ai vu toute la population émue et effrayée par le tremblement de terre qui venait d'avoir lieu. J'en ai trouvé des preuves palpables chez moi, où des malles placées sur des armoires étaient par terre, et un grand nombre de briques détachées de la cheminée étaient répandues çà et là dans ma chambre. La secousse a eu lieu à midi et quarante minutes; elle est venue du sud-est et a duré de huit à dix secondes avec un bruit épouvantable. C'était jour de marché; les bœufs et autres animaux ont poussé des mugissements plaintifs et étaient frappés de terreur. Dans les maisons, les meubles, les vitres, les assiettes étaient en mouvement; toute la population s'est précipitée dans les rues et sur les places; à la citadelle, l'horloge a tinté fortement, et les soldats, sortant des casernes, se sont sauvés dans la cour. Jusqu'ici je n'ai pas appris, pourtant, qu'il y ait eu d'accident à déplorer pour les personnes. Le vent du sud a cessé de régner et il a plu toute la nuit. Cependant on n'est pas complètement rassuré, car c'est la seconde secousse depuis trois mois. »

A la même heure, on observait le phénomène à Biarritz, à Cambo, à Dax, Saint-Palais, etc.

— Le conseil d'administration de la société générale des chemins de fer romains, a décidé qu'une plainte serait portée à M. le Procureur impérial contre les auteurs et promoteurs des bruits mensongers et calomnieux, répandus au moyen de correspondances émanant de Paris et adressées aux journaux étrangers et des départements, dans le but de porter atteinte au crédit de cette société. (601)

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 6 décembre. — Le drapeau tricolore a été hissé de nouveau hier, à 4 heures moins un quart, sur les pavillons du Louvre et des Tuilleries. — Leurs Majestés Impériales étaient rentrées au palais.

L'Empereur et l'Impératrice, comme l'a dit le *Moniteur*, sont rentrées par le boulevard de Sébastopol et la rue de Rivoli, bordés d'une foule immense, qui a salué Leurs Majestés par les plus vives acclamations.

A 9 heures 1/2 ce matin, l'Empereur visitait les travaux qui viennent d'être faits dans la partie ré-

plus sévères l'oubli de ses peines.

Bientôt elle ne se contenta plus de porter chaque jour aux pieds des autels le tribut de ses larmes, elle voulut vouer entièrement au culte du Seigneur une vie désormais sans joie et sans espoir, elle sollicita de son père l'autorisation de se renfermer dans un couvent de jeunes filles.

Le vieux Schmitz était désolé.

Il adorait sa fille, et eût volontiers fait le sacrifice des jours qui lui restaient à vivre pour la voir heureuse; il essaya de la détourner de sa résolution, mais quand il vit que prières et supplications étaient inutiles, il n'osa plus opposer un refus formel, seulement il exigea qu'avant de se prononcer définitivement, Marianne passât quelques mois d'épreuve dans la maison de secours des sœurs de Sainte-Marie; dont la mission consistait à prodiguer des soins aux voyageurs pauvres ou blessés qu'on rencontrait souvent dans les gorges des vallées, ensevelis sous les neiges ou victimes des avalanches qui venaient les surprendre au milieu de leurs pérégrinations.

Marianne ne demanda pas mieux que de s'assujétir à cette vie de dévouement et d'abnégation, dont l'exemple était donné par les moines du Saint-Bernard, et alla grossir le nombre des sœurs hospitalières.

Pendant ce temps, Lisbeth, qui, malgré le désir qu'elle

servée des parterres des Tuilleries, transformée, comme par enchantement, en un délicieux parc privé où Leurs Majestés et le Prince Impérial pourrout jouir du plaisir de la promenade. Ces immenses travaux ont été commencés le 15 avril dernier. On croirait aujourd'hui que les arbres ont été plantés depuis 3 ans. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

##### ANNONCES JUDICIAIRES. — ARRÊTÉ.

Nous, préfet de département de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur;

Vu l'article 23 du décret organique sur la presse, en date du 17 février 1852, et les instructions ministérielles relatives à son exécution;

Arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. Sont désignés pour recevoir, pendant l'année 1859, les annonces judiciaires exigées par les lois pour la validité ou la publicité des procédures ou des contrats, les journaux ci-après, savoir :

Arrondissement d'Angers : le *Journal de Maine-et-Loire*, paraissant tous les jours, le dimanche excepté;

Arrondissement de Baugé : le *Journal judiciaire de l'arrondissement de Baugé*;

Arrondissement de Cholet : le *Journal de Cholet et de l'arrondissement*, et l'*Echo de Beaupreau*, paraissant tous les deux une fois par semaine;

Arrondissement de Saumur : l'*Echo Saumurois*, paraissant trois fois par semaine, et le *Courrier de Saumur*, paraissant deux fois.

Arrondissement de Segré : le *Mercur Segréen*.

Art. 2. Le prix des insertions est fixé, pour tout le département, à quinze centimes la ligne de trente-deux à trente-cinq lettres.

Art. 3. Ampliation du présent arrêté sera adressée aux divers tribunaux, par nos soins, dans l'arrondissement d'Angers, et par ceux de MM. les sous-préfets dans les autres arrondissements. Cet arrêté sera, en outre, inséré au Recueil administratif, et gratuitement dans les journaux désignés, dont un exemplaire devra être envoyé à la Préfecture, au fur et à mesure de leur publication.

En Préfecture, à Angers, le 28 septembre 1858.

Pour le Préfet en congé, et par délégation :

Le secrétaire-général, BERGER.

Vu et approuvé :

Paris, le 20 novembre 1858.

Le ministre de l'intérieur, Signé : DELANGLE.

Samedi dernier, un individu se rendait de nuit à son domicile à Pouancé, conduisant une charrette. Il était près de Montreuil, lorsqu'une voiture qui venait à sa rencontre le renversa. — Une des roues lui passa sur le corps; — on le transporta dans une maison près du pont de Montreuil; il est mort presque aussitôt.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs une tromperie sur la qualité de la marchandise, exercée par les colporteurs; elle est connue des fabricants et des négociants, mais elle l'est fort peu des consommateurs. Il s'agit des mouchoirs en coton dits *coupe-fil*. Ce sont des mouchoirs en coton fabriqués à Rouen et ailleurs, que les colporteurs offrent pour des mouchoirs *pur fil de lin*, et qu'ils ont l'audace

de garantir comme tels, preuves en main. Ils coupent un mouchoir, enlèvent quelques fils de la trame aux deux bords coupés, et l'acheteur peut s'assurer que ce sont bien des fils de lin.

En effet, le fabricant a soin d'introduire dans toutes les pièces de mouchoirs huit ou dix fils à l'endroit où le mouchoir doit être coupé. On croit que toute la pièce doit être conforme et les colporteurs vendent quelquefois au prix de 28 à 30 francs la douzaine des mouchoirs qui valent dans le commerce de 6 à 7 francs la douzaine. Méfiez-vous donc des *coupe-fil*!

Pour chronique locale et faits divers : P. M. E. GODET.

Préfecture de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

#### ADJUDICATION.

Le samedi 18 décembre 1858, heure de midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de Saumur, dans une des salles de la Sous-Préfecture de Saumur, à l'adjudication de la fourniture de 4,000 hectolitres de froment, provenant de la récolte de 1858, à livrer à la régie économique de la Maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à la Préfecture (3<sup>e</sup> division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste, à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 16, le 17 et le 18 de ce mois. (602)

LES CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS, paraissant deux fois par semaine et en vente chez tous les libraires de France, commencent aujourd'hui la publication des *Héros de la misère*, par M. GABRIEL DE ROUVRAY.

Bureaux, à Paris, rue de Richelieu, 45.

#### Marché de Saumur du 4 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.)	14 50	Graine de colza	26 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	13 75	— de lin	24 —
Seigle	8 —	Amandes en coques	—
Orge	9 20	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	10 50	— cassées (30 k.)	60 —
Fèves	11 60	Vin rouge des Cot.	—
Pois blancs	25 —	compris le fût	—
— rouges	20 80	1 <sup>er</sup> choix 1858.	—
Cire jaune (30 kil)	233 —	2 <sup>e</sup>	91 —
Huile de noix ordin.	33 —	5 <sup>e</sup> (a)	70 —
— de chenevis	48 —	de Chinon	60 —
— de lin	49 —	de Bourgueil	90 —
Paille hors barrière	56 50	Vin blanc des Cot.	—
Foin	104 —	1 <sup>re</sup> qualité 1858	—
Luzerne (droits com)	103 —	2 <sup>e</sup>	60 —
Graine de trèfle	62 —	5 <sup>e</sup> (a)	53 —
— de luzerne	30 —	ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

#### BOURSE DU 4 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 75 95.

4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 96 20.

#### BOURSE DU 6 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 75 80.

4 21/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 96 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

avait en de noire à Marianne, ne supposait pas que sa méchante action eût un aussi funeste résultat, regretta de l'avoir commise, mais retenue par la peur autant que par un vain sentiment d'amour-propre, elle n'osait revenir sur ce qu'elle avait dit et confesser la fausseté de son assertion; mais elle voyait avec terreur approcher le moment du retour de Frantz, et perdait peu à peu son assurance, prévoyant bien que l'explosion serait terrible.

#### IV.

Frantz chassait dans les montagnes.

Il y avait quatre mois qu'il avait quitté Marianne, et pendant ces quatre mois il avait mis le temps à profit.

Les chamois étaient tombés sous les balles de sa carabine autant de fois qu'il les avait aperçus, et tout portait à croire qu'avant le terme fixé par le vieux Schmitz, il serait en mesure de lui apporter une somme supérieure à celle qu'il avait pu évaluer comme produit probable de sa chasse.

Cependant, une chose le tourmentait.

C'était la perte de sa bague.

Bien des fois il y avait songé, et jamais il n'avait su se rendre compte de la façon dont il avait pu la perdre; il n'était pas sans inquiétude sur la manière dont serait accueillie la nouvelle de cet accident qu'il ne pouvait

mettre que sur le compte de son étourderie ou de sa négligence.

Il avait bien pensé à en faire faire une semblable lorsqu'il irait à la ville; mais il n'était pas supposable que Marianne s'y trompât, et, tout bien considéré, il avait fini par compter sur la bonté de cœur de sa fiancée pour se faire pardonner, se disant avec raison, que le meilleur moyen à employer pour obtenir ce pardon était de dire tout franchement la vérité.

Il ne lui restait plus que peu de temps à attendre pour revoir celle qu'il aimait; un incident imprévu vint hâter leur rapprochement.

Frantz était dans le canton de Glaris, pays chargé des montagnes les plus abruptes, entrecoupé des vallées les plus sombres et les plus profondes, et le moins fertile de la Confédération.

Ce ne sont que hauts et majestueux glaciers couverts d'une neige éternelle et dont les pics altiers font briller vers le ciel leur teinte rosée par les rayons de la lumière du soleil qui les frappent et s'y réfléchent; épaisses forêts de gigantesques sapins dont la sombre verdure se détache sur la blancheur de la neige et ajoute encore à l'aspect sauvage et solitaire de ces contrées, une mystérieuse beauté.

(La suite au prochain numéro.)

**A VENDRE  
UNE MAISON,**

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

**A VENDRE**

**UN CHIEN D'ARRÊT,**

Agé d'un an, race braque pure. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER PRÉSENTEMENT,**

**UNE MAISON ET JARDIN,**

Sise aux Récollets.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve SOULARD.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**FONDS A PLACER**

Diverses sommes sur hypothèque.

**PRÉSENTEMENT,**

**UNE PETITE MAISON,**

Avec jardin et une vigne.

Contenant cinq ares cinquante centiares, le tout situé à la montée du Fort, avec deux entrées.

S'adresser à M<sup>me</sup> GROSBOS, rue de la Cocasserie. (592)

**COLLE BLANCHE LIQUIDE.**

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Marché-Noir, 32, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.



**TOPIQUE PORTUGAIS**

de C. ROUXEL.

3, rue du Puits-Blancs-Manteaux, à Paris.



LE COURONNEMENT et les BLESSURES PAR HARNAIS arrêtent souvent le travail des animaux domestiques et leur font perdre leur valeur.

LE TOPIQUE PORTUGAIS, médicament thérapeutique d'une efficacité reconnue, remédie à ces inconvénients. — Il guérit en deux ou trois jours et fait REPARAÎTRE LE POIL À LA PLACE BLESSÉE OU MALADE. — Il agit avec non moins d'empire sur les MOUTONS malades du PIÉTAÏN et sur les BOEUFs et VACHES affligés de la LIMACE.

LE TOPIQUE PORTUGAIS est le SEUL SANS CONCURRENCE.

Dépôt : chez MM. les pharmaciens, à Saumur. (512)

Bureaux : 8, rue d'Anjou-Dauphine, à Paris.

**MONITEUR  
DES TRIBUNAUX**

DROIT CIVIL,

COMMERCIAL, ADMINISTRATIF ET CRIMINEL,

Paraissant le Jeudi et le dimanche.

PAR MM.

JOSEPH CAMPS,

Avocat à la Cour impériale de Paris; membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse, auteur du *Code-Dictionnaire d'Enregistrement*, de *Timbre*, d'*Hypothèque*, etc.

ALEXIS LEROUX, Docteur en droit, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, l'un des Rédacteurs du *Contrôleur de l'Enregistrement* :

GUSTAVE DUTRUC, Avocat à la Cour impériale de Paris. Auteur des *Traité de la Séparation de biens judiciaire et du Partage de succession*, Rédacteur du *Journal du Ministère public* ;

**A LOUER PRÉSENTEMENT**

UNE PETITE

**MAISON BOURGEOISE**

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne.

S'adresser à M. LEROY, à côté.

**A VENDRE ou A LOUER**

Une MAISON, sise au Petit-Puy.

S'adresser à M. JOUFFRAULT.

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.

S'adresser au bureau du Journal.

**PILULES DE VALLET,**

Approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, et préparées par l'auteur lui-même.

La vogue dont elles jouissent depuis 20 ans pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, a excité l'envie des contrefacteurs, qui sont allés jusqu'à usurper le nom de l'inventeur. Cette fraude a été condamnée par divers jugements et arrêts.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de ces Pilules, il faut s'assurer que le flacon porte bien la signature Vallet.

Dépôt rue Caumarin, 45, à Paris.

A Saumur, chez M. DAMICOURT.

Découverte incomparable par sa vertu.

**EAU TONIQUE  
PARACHUTE DES CHEVEUX**

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières graisseuses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT: 3 FR. (8)

AVEC LA COLLABORATION DE MM.

ÉMILE OLLIVIER, Avocat à la Cour impériale, Député de Paris;  
GABRIEL DEMANTE, professeur à la Faculté de droit de Toulouse;  
DOMMANGET, Doyen, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Rédacteur du *Journal de la Cour de Metz*;  
PAUL LEMARCIS, Avocat, Docteur en droit, Rédacteur du *Journal de la Cour de Rouen*;  
CH. PODESTA, Juge au Tribunal civil de Sartène, Rédacteur du *Journal de la Cour de Bastia*;  
NEUWÉGLISE, Juge de paix à Doullens;

FR. MOURLON, Docteur en droit, Avocat à la Cour impériale de Paris,

L.-A. EYSSAUTIER, Avocat, Docteur en droit, Rédacteur du *Journal de la Cour de Grenoble*;

FRÉDÉRIC PERIER, Avocat, Professeur suppléant à la Faculté de droit de Grenoble;

JUSTIN BAUBY, Docteur en droit, Substitut à Prades, Membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse;

CH. TAVERNIER, Avocat à la Cour impériale d'Aix.

Et par plusieurs autres Jurisconsultes.

**ABONNEMENTS:**

	UN AN.	SIX MOIS.	TROIS MOIS.
Paris . . . . .	10 fr.	5 fr.	3 fr.
Départements, Corse et Algérie . . . . .	12 fr.	6 fr.	3 fr. 50
Pays étrangers . . . . .	14 fr.	8 fr.	4 fr. 50

(Avec la TABLE ANNUELLE, 2 francs de plus.)

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1<sup>er</sup> et du 15 DE CHAQUE MOIS.

**PROSPECTUS.**

Quelque utiles que soient nos grands recueils mensuels de Jurisprudence, ils ne sauraient répondre à tous les besoins du *Magistrat*, de l'*Avocat*, de l'*Officier ministériel*, de tout homme d'affaires en général.

L'une des nécessités de notre époque est en effet l'actualité à laquelle ne sauraient satisfaire de semblables recueils, puisqu'ils ne peuvent paraître qu'à de longs intervalles.

Combien de fois n'a-t-on pas à consulter tels arrêts, tels jugements, qu'on sait avoir été rendus, mais dont il faut nécessairement attendre longtemps la publication!

Que de démarches alors pour devancer cette lente publicité et pour se procurer le texte dont on a besoin!

Ajoutons encore que les recueils mensuels ne mettent jamais sous les yeux des lecteurs ces complètes rendus des débats, ces *plaidoiries*, ces *conclusions du Ministère public*, qui jettent cependant un si grand éclat dans l'étude, l'interprétation et l'application des décisions judiciaires et qui contribuent à rendre attrayante la lecture du journal.

LE MONITEUR DES TRIBUNAUX a comblé cette lacune en paraissant deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi; la lecture immédiate d'un tel journal en est facile et tient constamment au courant de la jurisprudence. Il n'en est pas de même des recueils mensuels dont l'étendue permet à peine de les parcourir et qui sont seulement destinés à être consultés.

Ainsi donc ces deux genres de publication se complètent l'un par l'autre.

C'est encore pour mieux satisfaire au besoin d'actualité que l'Administration, qui a déjà ses rédacteurs pour la Cour de cassation et pour la Cour impériale de Paris, s'est assuré le concours de collaborateurs auprès des autres Cours impériales, de manière à publier leurs décisions dans le plus bref délai.

On comprendra tout l'intérêt qui se rattache à un tel recueil et l'utilité qu'il peut procurer.

Il existe sans doute des *Journaux quotidiens de droit*; mais le prix d'abonnement en est fort élevé. (LA GAZETTE DES TRIBUNAUX coûte 72 francs. — LE DROIT 64 fr.)

L'expérience a démontré que le MONITEUR DES TRIBUNAUX, dont le prix ne n'est que de 12 francs par an, pouvait, en paraissant deux fois par semaine, comme nous l'avons dit plus haut, donner autant de matières sérieuses que les journaux quotidiens dont le prix est beaucoup plus élevé.

Le MONITEUR DES TRIBUNAUX publie :

1<sup>o</sup> Des dissertations sur les principales questions de notre droit, ainsi que des revues critiques de jurisprudence; intéressant particulièrement le notariat et les justices de paix;

2<sup>o</sup> L'analyse exacte de tous les arrêts rendus par la Cour de cassation dans la semaine, en matière civile et criminelle;

3<sup>o</sup> Le texte des arrêts importants de cette Cour et des Cours impériales avec des observations et des annotations, de manière à présenter toujours l'état actuel de la jurisprudence;

4<sup>o</sup> Les décisions principales du Conseil d'Etat et des Tribunaux civils et de commerce;

5<sup>o</sup> Le compte-rendu des débats et les plaidoyers des principales causes civiles et criminelles;

6<sup>o</sup> Les lois nouvelles avec leur exposé de motifs;

7<sup>o</sup> Les nominations judiciaires et quelques revues bibliographiques.

Une Table alphabétique et chronologique paraît à la fin de chaque année; le mode analytique adopté permet de placer sous les yeux du lecteur le résumé et le cadre exact de la jurisprudence. — Cette Table contribuera ainsi à rendre les recherches extrêmement faciles.

Tout ce qui a paru du MONITEUR depuis sa création (mai 1856) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1859, y compris les tables des matières, sera expédié franco aux abonnés, moyennant la somme de 25 fr.

L'année 1858 avec sa table se vend séparément, moyennant la somme de 10 francs.

**URGENCE DE SUPPRIMER L'ECHELLE MOBILE**

Par M. Félix GERMAIN,

Rédacteur en chef du Bulletin de Paris.

Chez GUILLAUMIN, 14, rue Richelieu, et chez DENTU, Palais-Royal, galerie d'Orléans. — PRIX: 60 centimes.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.